



Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Éducation nationale
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 6 13/14

Paris, le 9 octobre 2013

Monsieur le Ministre,

Madame la Rectrice d'Orléans-Tours vient de décider d'attribuer aux directrices et directeurs d'école passés en quatre jours et demi à cette rentrée, une « prime » de presque 100 euros pour le surcroît de travail.

S'il faut se féliciter de voir reconnue, même modestement, cette nouvelle tâche incombant aux directeurs, celle-ci n'est évidemment pas le seul apanage des personnels de cette académie.

Partout en France des directeurs et directrices ont, dans des conditions souvent difficiles, tout mis en œuvre pour que cette nouvelle rentrée se passe au mieux. Comme d'habitude, ils n'ont compté ni leur temps, ni leur énergie. Aussi, au nom du SE-Unsa, je vous demande que la mesure initiée à Orléans-Tours soit étendue à l'ensemble des académies.

Au-delà, cette « prime » devra aussi être attribuée à la rentrée 2014 aux directeurs des écoles entrant alors dans le dispositif. En effet, il serait injuste de les en priver. La pression en 2014 sera identique à celle de 2013.

Cet épisode, montre, une fois de plus, que les directeurs sont au cœur du fonctionnement de l'École. Il est temps d'apporter des solutions concrètes à la question récurrente de leurs missions et de leur charge de travail. Vous avez annoncé la mise en place d'un groupe de travail spécifique « directeurs d'école » dans le cadre des négociations métiers. Nous n'en connaissons pas à ce jour le calendrier. Il y a urgence !

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Christian CHEVALIER
Secrétaire Général du SE-UNSA